



CAPa PALEFRENIER-SOIGNEUR

Devenir un professionnel de la filière équine

Obtenir le CAPa permettant l'insertion professionnelle voire la poursuite d'études. **Construire** son projet professionnel et travailler dans le secteur équin. **Connaître** les exploitations hippiques et être **sensible** au bien-être animal. Être capable d'**entretenir** une structure équestre et les écuries, assurer les soins quotidiens des équidés et leur travail sur le plat.

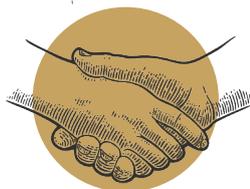
CONDITIONS D'ADMISSION

- Être issu d'une classe de 3^e
- Être motivé par les métiers de la filière équine
- Être sensible au bien-être animal et à la protection de l'environnement
- Être en mesure de signer un contrat d'apprentissage
- Entretien de motivation avec le jeune, ses parents et l'équipe pédagogique, suivi de la décision du Directeur de l'établissement

LES PLUS DE LA FORMATION



CERTIFICATION
PIX



SUIVI INDIVIDUEL
DU PROJET



VISITES ET
INTERVENTIONS DE
PROFESSIONNELS



VOYAGE
ERASMUS

CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

histoire-géographie, ESC, maths, SESG

Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

lettres, biologie, EPS

Interagir avec son environnement social

lettres, SESG

MODULES PROFESSIONNELS

Insertion du salarié dans l'entreprise

Travail du cheval

Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments spécifiques aux chevaux

Techniques professionnelles

MODULE D'INITIATIVE PROFESSIONNELLE

S'adapter à des enjeux professionnels locaux :
Gestion des prairies pour le bien-être des équidés.

DÉBOUCHÉS

- Poursuite des études vers une qualification de niveau 4 : BAC Pro CGEH notamment
- Entrée dans la vie active : Garçons de cour, groom, palefrenier / palefrenière, palefrenier-soigneur, cavalier-soigneur, assistant d'élevage, assistant-animateur.



L'APPRENTISSAGE

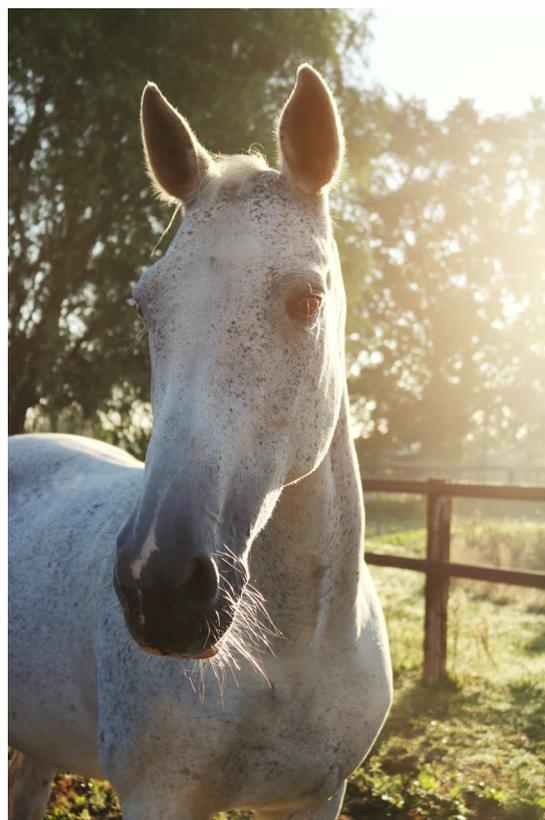
EN ENTREPRISE : 35 semaines par an

À LA MFR : 12 semaines par an

CONGÉS PAYÉS : 5 semaines par an

STATUT

- Statut d'apprenti
- Interne ou demi-pensionnaire
- Accès possible aux aides régionales
- Apprentissage avec rémunération conforme à la réglementation en vigueur.



MFR-CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN*
Site de Beynac
10 rue Croix des Combes, 87700 BEYNAC
05 55 70 98 50 - mfr.beynac@mfr.asso.fr
www.mfr-perigord-limousin.com



Cofinancé par
l'Union Européenne